

22 juillet 1935

## La politique ou l'art de gouverner

La chute des barrières douanières sur un grand nombre de produits n'aura pas été seulement, de la part du Haut-Commissariat, une sage mesure économique. Par le symbole qu'elle représente, par l'ampleur des conséquences qu'elle entraîne, comme par l'importance que le pays tout entier y attachait, la réduction des droits de douane constitue un acte politique essentiel.

En restant sourd à l'une des revendications les moins contestables du pays, le Mandat eût cédé à la paresse, à la facilité. On a toujours tendance à conserver ce qui est. En prenant la décision de vouloir, et de vouloir comme le pays, le Mandat a mis un atout puissant dans son jeu. Il a surtout prouvé qu'un gouvernement non-libanais ne s'opposait pas nécessairement aux désirs des Libanais.

Nous devons l'en féliciter.

Nous pouvons nous en féliciter aussi, nous qui, sans arrêt depuis un an, réclamons avec patience, avec confiance, avec le sentiment du devoir et la force de la raison, la réduction des droits de douane et une politique industrielle conforme aux intérêts du pays.

S'il est vrai que le programme d'action de M. de Martel peut se résumer en ces mots : « Economique d'abord », nous le suivrions volontiers à condition que ces mots sous-entendent que l'« Economique » est inséparable du « politique ». Qu'est-ce que la politique si ce n'est l'art de gouverner... L'avons-nous répété assez souvent ? Pour nous comme pour chacun s'il s'agit avant tout de vivre. Les problèmes que pose la législation douanière sont pour les pays de mandat des problèmes vitaux.

Il est certain que les arrêtés que vient de signer le Haut-Commissaire donneront un sérieux coup d'éperon à notre vie économique. Ils ont eu ce premier résultat de faire renaître l'espoir.

Mais précisément, dans la mesure où l'on estime que ces arrêtés aideront notre commerce épuisé, dans la mesure où l'on croit qu'ils accroîtront nos échanges qu'il mettront un frein à une contrebande intolérable, il s'agit maintenant dans cette même mesure, de s'inquiéter davantage de la *politique* libanaise.

Si les Pouvoirs tiennent à satisfaire les aspirations du pays (pour autant, évidemment, que ces aspirations sont justes et fondées) ne convient-il pas pour eux de faire une part à tout ce que le pays revendique dans l'ordre gouvernemental, politique et social ?

Nous nous chargerons volontiers d'exprimer ces revendications. S'il suffit, comme on peut aujourd'hui le penser, de bonne foi, de confiance et de clarté pour obtenir satisfaction, il faut mettre tous nos espoirs dans l'avenir de la collaboration franco-libanaise.